

# **RECUEIL**

## **des ACTES ADMINISTRATIFS**

**PREFECTURE des COTES d'ARMOR**

**30 Mars 2016**

**SPECIAL N° 24 - MARS 2016**

La version intégrale du recueil est consultable aux guichets accueil de la  
Préfecture et des sous-préfectures ainsi que sur le site internet de la Préfecture :  
<http://www.cotes-darmor.gouv.fr>

## SOMMAIRE

---

### **22 – Préfet**

**Arrêté en date du 24 mars 2016 portant délégation de signature à Madame Catherine LIVEBARDON, responsable QSE de l'hôpital de Quintin, à effet d'engager l'établissement lors des Assemblées Générales du GCS CAPPS Bretagne**

## DELEGATION DE SIGNATURE

- ❖ Vu la loi 2009-879 du 21 juillet 2009
- ❖ Vu le Code de la Santé Publique en particulier les articles L.6143-7 et D.6143-33 et D.6143-34
- ❖ Vu l'arrêté de nomination en date du 30 septembre 2005 nommant le Directeur de l'Hôpital
- ❖ Vu la décision de l'Agence Régionale de Santé du 2 juillet 2013, portant approbation de la convention constitutive du Groupement de Coopération Sanitaire « Coopération pour l'Amélioration des Pratiques Professionnelles en Santé Bretagne » (CAPPS Bretagne)

Je soussigné, **Dominique CABUT**, Directeur de l'Hôpital de QUINTIN,

Donne délégation de signature à **Madame Catherine LIVEBARDON** - Responsable QSE de l'Hôpital de Quintin, à effet d'engager l'établissement lors des l'Assemblées Générales du GCS CAPPS Bretagne.

Fait à Quintin, le 24 mars 2016

Le Directeur,

**Dominique CABUT**

